

Conseil communal du 30 janvier 2012

Question orale de Mme Nagy concernant l'aménagement du carrefour

Bruyn-Trassersweg.

Mme Nagy.- Au cours du mois d'octobre 2011, je vous faisais part des inquiétudes et des problèmes vécus par des riverains et des automobilistes aux abords du chantier mené à la demande de la Ville de Bruxelles au carrefour Bruyn-Trassersweg.

Ces problèmes relevaient de l'accessibilité, des marquages au sol, des indications et de la sécurité en général. L'échevin de la mobilité m'avait expliqué qu'un travail était réalisé en collaboration avec la ferme Nos Pilifs afin d'améliorer la situation.

Il me revient cependant que les difficultés persistent aux alentours de ce carrefour. Il semble que les indications et le marquage aient été très mal réalisés. Il est arrivé que des automobilistes empruntent la mauvaise bande de circulation et se trouvent à contresens, ce qui résulte d'une signalisation défectueuse. Mais cela implique surtout de sérieux risques pour les riverains et la circulation.

Au même endroit, le passage pour piétons n'est apparemment pas éclairé. Je souhaite vous poser une série de questions :

Avez-vous été tenu informé de cette situation extrêmement dangereuse ?

Dans l'affirmative, quelle est la réaction de la Ville de Bruxelles ? Une meilleure signalisation et des marquages renforcés sont-ils prévus ? Quel est le délai d'action ?

Un meilleur éclairage est-il prévu ?

La situation, bien que gérée à divers niveaux, ne semble pas être idéale. Un plan d'action plus précis que le précédent sera-t-il mis en place ? Dans l'affirmative, lequel ?

La sécurité des citoyens, riverains, automobilistes et travailleurs est sérieusement mise à mal par ce chantier. Nous demandons une meilleure

coordination des différents services pour éviter les accidents qui ne tarderont pas à se produire si la Ville n'agit pas promptement.

M. le Bourgmestre.- La parole est à M. Ceux.

M. Ceux, échevin.- Madame Nagy, la question que vous me posez, telle qu'elle est formulée, laisse accroire que nous sommes en présence d'une situation extrêmement dangereuse. Vos informations ne sont pas récentes. Ce chantier est bien suivi. À la demande du responsable de la ferme Nos Pilifs, l'accessibilité à son entreprise est garantie pendant toute la durée du projet. Nous ne pouvons ni ne voulons pénaliser une entreprise en coupant tout trafic par mesure de sécurité. Le département de l'urbanisme et l'échevinat sont bien conscients de cette situation temporaire gênante, inhérente aux chantiers de réaménagement de l'espace public. Pour chaque intervention, la Ville respecte la loi et la réglementation en matière de sécurité. Pour ce faire, tous les marquages, éclairages et signalisations temporaires sont mises en œuvre en concertation et avec l'accord préalable de la police. Cette dernière, avec un coordinateur de sécurité indépendant spécialement désigné à cet effet, font le tour du chantier en identifiant les points à sécuriser. En outre, le département de l'urbanisme est en contact avec les acteurs locaux pour intégrer leurs demandes particulières, par exemple l'amélioration de la circulation des travailleurs. Ce lundi 20 janvier encore, à ma demande, le service de la Ville, l'entrepreneur et la direction de la ferme Nos Pilifs ont tenu une nouvelle réunion afin de concilier au mieux le chantier du Trassersweg et les activités de cette entreprise. Le contact est donc permanent, des solutions ont été rapidement trouvées et plus aucun problème ne se pose désormais. Il est exact qu'un marquage déficient nous a été signalé. À la suite de votre question, je me suis rendu sur place, ce week-end. J'y ai effectivement constaté que ledit marquage avait tendance à s'effacer avec le temps et le trafic. Il y sera remédié dans le cours de la semaine prochaine.

La signalisation est parfaitement adéquate. Je ne peux pas vous garantir que jamais un automobiliste ne se trompera de sens... La flèche à droite est

parfaitement visible.

Le phasage et les aspects sécuritaires du chantier du Trassersweg ont été fixés par mon département en collaboration avec le directeur de la ferme, la police, le coordinateur sécurité et l'entrepreneur. Nous suivons les travaux au quotidien. Ils ne présentent aucun risque qui soit en mesure avec ce que l'intitulé de votre question pourrait laisser penser. Le département de l'urbanisme place toutes les gaines destinées à l'alimentation des points d'éclairage.

M. le Bourgmestre.- La parole est à M. El Ktibi.

M. El Ktibi, échevin.- Je tiens à rassurer Mme Nagy : le projet de renouvellement de l'éclairage public a été approuvé. Son exécution est prévue au second semestre 2012. Les gaines sont posées en coordination avec le chantier de réaménagement. Le projet consiste à enlever les 57 poteaux actuels (de type autoroutiers à lampe au sodium et lumière jaune). Ils seront remplacés par 93 poteaux de type Albany, identiques à ceux qui bordent les avenues des Pagodes et de Versailles. Leur hauteur est de 7 mètres et ils sont munis de lampes à iodure métallique qui diffusent une lumière blanche, avec pour effets une meilleure illumination et une consommation moindre. Une riveraine nous a demandé d'éclairer le passage pour piétons situé à hauteur du lotissement, en face de l'hôpital militaire. Le poteau d'éclairage a été planté à la fin de la semaine passée et le projecteur y sera fixé au cours de cette semaine.

M. le Bourgmestre.- La parole est à Mme Nagy.

Mme Nagy.- Je souhaiterais formuler quelques remarques. Le rôle des Conseillers communaux est de relayer les difficultés auxquelles sont confrontés les citoyens de notre Ville. C'est mon rôle et j'essaie de le faire avec assiduité.

M. le Bourgmestre.- Et une certaine qualité !

Mme Nagy.- Je remercie l'échevin pour l'attention particulière qu'il porte à la ferme Nos Pilifs. Mais d'autres riverains sont également concernés et ils ont le droit de s'exprimer. Je vous lis un courriel que l'un d'eux m'a envoyé : « Suite au chantier qui semble bien long, il y a de sérieuses difficultés pour s'y retrouver,

les marquages et les indications étant très mal faits. » Je me réjouis que vous vous soyez rendu sur place à la suite de mon interpellation. Là réside l'utilité du travail mené en Conseil communal. Vous avez pu y constater les lacunes en termes de marquage. Je vous remercie pour l'éclairage du passage pour piétons. L'éclairage et les marquages sont essentiels à la sécurité de la ferme Nos Pilifs, mais aussi de tous les riverains concernés. L'attention que vous portez à mes questions m'encourage à poursuivre mon travail au sein du Conseil communal.
